



CONFERENCE DES REGIONS PERIPHERIQUES MARITIMES D'EUROPE
CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE

6, rue Saint-Martin 35700 RENNES - F
Tel. : + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax : + 33 (0)2 99 35 09 19
e.mail : secretariat@crpm.org - web : www.crpm.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 06 juillet 2006

Réf : CRPMCOM060055

ENTRE AVANCEES EUROPEENNES ET REPLIS NATIONAUX, LA SCHIZOPHRENIE DE L'ASSOCIATION DES REGIONS AUX POLITIQUES DE L'UNION

Le Parlement européen a donné son feu vert aux nouveaux **Fonds structurels pour la période 2007-2013**. Les députés ont accepté un montant de 307,9 milliards d'euros, soit 35,7% du budget total de l'UE, qui commencera à être utilisé à compter du 1er janvier 2007.

La Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe (**CRPM**) se félicite du vote du Parlement et surtout du fait que la partie destinée à la coopération interrégionale ait augmentée par rapport à la position du Conseil, mais elle reste sur ses positions critiques au regard du rôle encore trop limitée des régions dans le cadre de la gouvernance européenne. Suite à un séminaire de *benchmarking* organisé au Comité des Régions le 31 mai dernier sur les modalités de mise en œuvre de cette politique dans 12 Etats membres, la CRPM a publié **une position politique adressée à la Commission et aux Etats membres** avec des propositions concrètes pour associer davantage les régions à la politique régionale communautaire.

Après l'introduction en 1997 d'un protocole dans le Traité d'Amsterdam sur la clarification des compétences et le lancement en 2001 par Romano Prodi, du Livre Blanc sur la gouvernance de l'Union, la CRPM constate une absence globale d'avancées significatives, voire même un recul dans certains cas, quant au **rôle des régions dans la préparation, la gestion et la mise en œuvre des nouvelles politiques 2007-2013** et plus particulièrement de la politique régionale et du développement rural, qui constituent deux postes budgétaires communautaires bien entendu essentiels.

Beaucoup de propositions du Livre Blanc ont été reprises par la Commission et notamment l'esprit des **contrats tripartites** visant à associer à tous les stades de la programmation les niveaux européen, national, régional voire local. Ces avancées pouvaient parfaitement être recevables à traité constant en ce qui concerne la mise en œuvre de la politique régionale au niveau national, mais les Etats membres n'ont cessé cependant de détricoter ces propositions au fur et à mesure de l'avancée des négociations sur les perspectives financières. En d'autres termes, la politique régionale ne pouvait être financièrement préservée que si les Etats les plus récalcitrants obtenaient la garantie de disposer comme bon leur semble des crédits européens programmés. La CRPM souhaite indiquer qu'il n'est pas encore trop tard pour changer de cap et éviter certaines formes larvées de renationalisation. A l'heure où l'on demande aux territoires et aux PME-PMI européennes d'innover dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, il est essentiel que cette innovation soit aussi de mise dans les modalités de gouvernance et d'animation de ces politiques.

« *La Commission européenne* » - a affirmé **Philippe Cichowlaz**, Directeur de la politique régionale à la CRPM – « *a continué à jouer le jeu dans la limite de ses compétences : elle a commencé à mettre en œuvre les premières bases d'un véritable dialogue territorial qui prend corps peu à peu. Cette ouverture a dépassé le seul cadre de la DG Regio pour s'étendre à d'autres Directions générales, et notamment les plus en liens avec le volet économique telles que la DG Concurrence, la DG entreprise ou la DG recherche. Ainsi, alors que la Commission européenne ouvre les vannes des processus d'association des régions en accord global avec le Conseil* » - a insisté **Philippe Cichowlaz** - « *certaines Etats membres continuent de les fermer, à tel point que les régions sont parfois davantage associées aux enjeux de certaines politiques au niveau européen qu'elles ne le sont au niveau national. C'est à ce titre que l'on peut évoquer une*



CONFERENCE DES REGIONS PERIPHERIQUES MARITIMES D'EUROPE
CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE

6, rue Saint-Martin 35700 RENNES - F
Tel. : + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax : + 33 (0)2 99 35 09 19
e.mail : secretariat@crpm.org - web : www.crpm.org

forme de schizophrénie, surtout dans le cadre de la politique régionale. On se souvient notamment que lors des discussions sur l'avenir de la politique régionale, aucun Etat membre n'a réellement remis en cause la pertinence de l'approche régionale mais bien davantage les échelles de la solidarité ».

Le plus surprenant est qu'il n'existe pas de corrélation automatique entre les cadres institutionnels nationaux et le degré d'implication des régions dans la mise en œuvre de la future programmation. Cette image révèle encore la fragilité du rôle des régions. Dans la grande majorité des expériences nationales étudiées, les régions ne participent en aucun cas pleinement à l'ensemble des étapes essentielles de réalisation des objectifs communautaires.

Du même avis, **Mme Danuta Hübner**, Commissaire pour la politique régionale, en intervenant en conclusion du séminaire du 31 mai organisé par la CRPM, a tenu à rappeler que l'échec du processus de Lisbonne durant ces dernières années peut s'expliquer en partie par la faiblesse de la dimension régionale, des principes de partenariat et d'application territoriale des Fonds Structurels. « *Si des rencontres telles que ce séminaire* » - a affirmé la Commissaire polonaise - « *ne font qu'apporter la preuve de la force de mobilisation des régions et l'espoir d'un succès à court terme dans leurs revendications, l'ambition des Régions ne doit pas se limiter aux seules promotions d'un partenariat multi-niveaux et du principe de cohésion territoriale. A l'avenir, les Régions devront aussi se positionner plus fermement sur le terrain de l'implication des niveaux régionaux et locaux dans l'élaboration au plus haut niveau des politiques européennes* ».

Pour plus d'information, merci de contacter Enrico MAYRHOFER, Directeur en charge de la communication

Tel + 32 2 286 86 60, Fax : +32 2 280 2765, Gsm : +32 486 561 967, E-mail : enrico.mayrhofer@crpm.org

Web: www.crpm.org - www.cpmr.org